

NOTES RELATIVES AU PROGRAMME

Rappel

1. En vue des nombreux efforts déployés à l'échelle internationale pour combattre la corruption, le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) et Transparency International (TI) ont décidé d'organiser un Forum des partenaires au développement dans l'optique d'améliorer l'efficacité des donateurs dans la lutte contre la corruption. Cette question sera examinée sous l'angle des trois objectifs interdépendants du Forum :

- améliorer l'action des donateurs visant à soutenir des programmes de lutte contre la corruption dans les pays partenaires ;
- évaluer les pratiques des donateurs et les modalités de l'aide sous l'angle de la corruption ;
- engager une action concertée.

2. Le Forum s'articule autour de ces trois thèmes, dans le cadre de séances plénières et de travaux en groupes. Cette réflexion par groupe s'inspirera des travaux de Transparency International et des travaux menés par les différentes directions de l'OCDE dans tout un éventail de domaines. Il offrira l'occasion de réunir des responsables politiques et de hauts fonctionnaires, des représentants de la société civile et du secteur privé de pays de l'OCDE et de pays non membres de diverses régions, des donateurs bilatéraux, des organismes multilatéraux, des ONG internationales et des organisations nationales de lutte contre la corruption. Quelque 150 personnes participeront à ce Forum.

3. Le Forum se déroule sous les auspices du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, dans le très agréable *Centre de Conférences Pierre Mendès France* (Bercy, Paris). Monsieur Xavier Darcos, Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, auprès du ministre des Affaires étrangères, accueillera les participants du Forum à une réception cocktail.

Session 1 : Programmes de lutte contre la corruption dans les pays partenaires

4. Cette session d'ouverture du Forum a pour objet de définir ce que l'on entend par programmes de lutte contre la corruption dans les pays partenaires en matière de gouvernance, et du rôle qu'y jouent les différentes parties prenantes. La lutte contre la corruption est l'affaire non seulement des pouvoirs publics, mais aussi d'acteurs non gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays partenaires, qu'il s'agisse de pays en développement ou d'économies émergentes.

5. Le thème de la première séance plénière est le suivant : **“Rétablir la confiance du public vis-à-vis de l'efficacité du développement par le biais des programmes de lutte contre la corruption”**. Il s'agira au cours de cette séance d'examiner les articulations entre l'efficacité du développement, les activités de lutte contre la corruption, et le rétablissement de la confiance du public. Jusqu'à il y a peu, la tendance était à une diminution de l'aide, associée à une crise de confiance du public quant à l'impact de l'aide publique au développement. Une désaffection du public qui peut trouver plusieurs explications, dont la perception des effets de la corruption dans les pays partenaires n'est pas la moindre.

6. Les principaux intervenants de cette première séance plénière seront les suivants : Mme Ngozi Okonjo-Iweala (Ministre des Finances, Nigéria), M. Kamal Hossain (Président du Conseil

consultatif de Transparency International), et M. Alexandre Randrianasolo (Directeur général des Dépenses Publiques, Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Madagascar).

7. Le 9 décembre étant la Journée internationale des Nations unies contre la corruption, le Forum des partenaires au développement marquera le premier anniversaire de la Convention des Nations unies contre la corruption. Les personnes invitées seront M. Eduardo Vetere (Office des Nations unies contre la drogue et le crime [ONUDC], Vienne) et M. Bruce Jenks (Bureau pour les ressources et les partenariats stratégiques,) Programme des Nations unies pour le Développement.

Session 2 : Combattre la corruption dans les pays partenaires

8. Cette session a pour objet d'aider à mieux comprendre comment s'y prennent les pays partenaires pour combattre la corruption. On s'intéressera en particulier aux efforts que déploient la société civile et les instances non gouvernementales pour favoriser l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Comment la communauté internationale peut-elle s'organiser pour soutenir ces efforts ? Cette session sera organisée en quatre groupes de réflexion.

Groupe 1 : Mieux comprendre l'économie politique de l'aide et de la corruption. Le groupe appréciera l'efficacité des différentes techniques d'évaluation et indicateurs destinés à analyser et mesurer la corruption développés par des organisations différentes, y compris Transparency International et la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE. Ceux-ci comprendront des études internationales et nationales ainsi que des études de cas consacrées à des pays en particulier (Indonésie). Quelles sont les conséquences à tirer des leçons de ces études et de ces méthodes d'évaluation en ce qui concerne les modalités de l'aide et la conditionnalité ?

Groupe 2 : Renforcer le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption. Le groupe cherchera à mieux comprendre le rôle que peut jouer la société civile pour sensibiliser l'opinion à la question de la corruption et faire davantage pression sur les pouvoirs publics et le secteur privé. Il s'intéressera à tous les acteurs de la société civile, aux interactions entre les gouvernements et les organisations multilatérales, et à la légitimité du rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption. Le groupe examinera également la question d'assurer un suivi de la corruption et de la sensibilisation de l'opinion public.

Groupe 3 : Favoriser l'adoption d'une législation sur le blanchiment de capitaux et la récupération des biens volés. Ce groupe donnera des informations sur les initiatives en cours dans ce domaine, et analysera les interactions avec la CNUCC. Il pourrait également être question de la récupération de biens acquis grâce au produit de la corruption. Le groupe examinera notamment les possibilités et difficultés inhérentes à l'élaboration des "grandes lignes d'une législation type" dans ces domaines, qui pourraient contribuer utilement à surmonter le manque de capacités dans les pays partenaires.

Groupe 4 : Renforcer les capacités d'appliquer les conventions internationales. La multiplicité des conventions rend le renforcement des capacités à les appliquer d'autant plus difficile. Ce groupe appréciera les aspects du renforcement des capacités tels que la ratification, la mise en oeuvre et le suivi de ces conventions. Le groupe examinera les conventions internationales et régionales, et les difficultés constatées par les gouvernements et par la société civile en ce qui concerne la ratification et la mise en oeuvre du CNUCC et des conventions régionales. La réflexion portera également sur le rôle important des processus de suivi et le besoin de renforcer et de maintenir les capacités des (1) organes de suivi : (2) des gouvernements examinés, et (3) les organisations non gouvernementales et d'autres entités.

Session 3 : Évaluer les pratiques des donateurs et les modalités de l'aide sous l'angle de la corruption

9. Les questions relatives à la passation de marchés et à la corruption préoccupent donateurs aussi bien que bénéficiaires. De plus, des critiques font valoir que certaines pratiques des donateurs contribuent à aggraver la corruption dans les pays partenaires. Si certains détracteurs utilisent les affaires de corruption pour jeter le discrédit sur toute l'entreprise de développement, d'autres s'intéressent plus aux enseignements à tirer pour améliorer l'efficacité de l'aide en termes de développement. Les organismes donateurs ont certes déployé des efforts pour protéger les crédits accordés sous forme de prêts ou de dons de la corruption, mais ils doivent, pour être crédibles face aux critiques formulées à l'encontre des pratiques en matière d'aide, aller plus loin et prendre en compte l'impact de leurs pratiques sur les perspectives de développement des pays partenaires.

10. Cette session aborde ces différents points sous la forme d'un débat autour de la question : **“Les modalités d'acheminement de l'aide et de l'assistance des donateurs favorisent-elles la corruption au lieu de la prévenir ?”** D'une part, M. Brian Cooksey (TI-Tanzanie) défendra la thèse selon laquelle les activités des donateurs, en particulier certaines mesures et modalités de l'aide, peuvent favoriser la corruption. De l'autre, M. Abdoulaye Bio Tchané [Directeur du Département Afrique du Fonds monétaire international (FMI)] fera valoir que le cadre réglementaire international limite au contraire les possibilités de corruption. D'autres intervenants seront Jean-Michel Severino (Agence Française du Développement), Philippe Montigny (Consultant et Président du Groupe de Travail pour la lutte contre la corruption, Conseil Français des Investisseurs en Afrique, CIAN), et Luc Damiba (Réseau national de lutte anti-corruption , RENLAC, Burkina Faso).

11. Le débat sera organisé de façon à ce puissent être exposés franchement et sans ambiguïté des faits controversés et des points de vues contradictoires. Il fera la transition avec le thème de la session suivante, à savoir comment la communauté internationale peut améliorer ses résultats en la matière.

Session 4 : Engager une action concertée

12. Cette session s'attachera à dégager des conclusions quant à l'action que pourrait engager la communauté internationale pour appuyer les efforts des pays partenaires en matière de lutte contre la corruption. Les participants étudieront en particulier comment les donateurs peuvent accroître l'efficacité du développement en tenant compte des risques de corruption dans leurs programmes d'aide. La session s'organisera autour de trois séances en groupes qui seront suivies d'une séance plénière.

13. Les différents groupes débattront des **“ Leçons et principes à l'intention des gouvernements donateurs”**. Ils confronteront les enseignements dégagés par les pays Membres de l'OCDE, les organismes multilatéraux et les ONG dans leurs efforts de lutte contre la corruption. Les échanges de vues porteront aussi sur les préoccupations que suscitent les interactions éventuelles entre aide et corruption dont il aura été question au cours de la session III. Chacun des groupes sera invité à réfléchir aux moyens de faire avancer le débat lors de la séance plénière finale.

Groupe 5 : Favoriser l'accès à l'information. Ce groupe cherchera à mieux comprendre le rôle de l'accès à l'information dans la lutte contre la corruption, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays partenaires, et à passer en revue quelques-unes des pratiques optimales recensées. Il sera question des travaux récemment entrepris par TI et présentera en outre l'expérience du Conseil des médias en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui s'est appliqué à promouvoir l'accès à l'information.

Groupe 6 : Soutenir les programmes de lutte contre la corruption. Ce groupe a pour objectif de passer en revue les bonnes pratiques des donateurs dans le soutien qu'ils apportent aux activités de lutte contre la corruption des pays partenaires. Le groupe examinera les enseignements tirés de l'expérience à moyen terme des programmes anti-corruption appuyés par des donateurs bilatéraux et multilatéraux (en particulier la Banque mondiale et le Groupe d'Utstein et USAID). Il se penchera également sur les travaux menés par

le Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET) pour élaborer des principes à l'intention des donateurs dans leur action contre la corruption.

Groupe 7 : **Améliorer les procédures de passation de marchés et de contrats publics.** L'objectif de ce groupe est d'étudier l'impact de la corruption dans la passation de marchés publics sur les programmes de développement dans les pays partenaires. Le groupe s'intéressera en particulier aux risques de corruption faisant intervenir les crédits d'aide. Il examinera les principes en matière de passation de marchés et de contrats publics qui se sont dégagés d'une table ronde organisée en Afrique du Sud, d'un forum mondial tenu à Paris (OCDE) et des travaux que TI consacre aux contrats publics.

14. Débat en séance plénière. **L'avenir.** Ce Forum a pour finalité d'améliorer l'efficacité des donateurs en matière de lutte contre la corruption. Ce thème a été abordé au cours des sessions antérieures qui ont porté sur les moyens d'améliorer l'action des donateurs en faveur des programmes anti-corruption dans les pays partenaires et sur l'évaluation des pratiques des donateurs et des modalités de l'aide sous l'angle de la corruption. A partir des conclusions dégagées lors des séances plénières et des séances en groupes, le Forum examinera les moyens par lesquels la communauté internationale peut progresser dans la lutte contre la corruption. Le débat sera encadré par M. Peter Eigen (Président de TI), M. Mark Pieth (Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption), et M. Surya Nath Upadhyay (Commissaire en chef de la Commission d'investigation de l'abus d'autorité, Népal). Chacun des intervenants représente une composante distincte de la communauté internationale engagée dans la lutte contre la corruption et fera part de ses points de vue sur les conclusions du Forum ainsi que des propositions sur la marche à suivre dans l'avenir en fonction des débats menés jusque là. Finalement, suite à une discussion générale, M. Richard Manning (Président du Comité d'aide au développement de l'OCDE) fera le point sur les conclusions du Forum, les implications pour le Comité d'aide au développement, et la coordination du suivi éventuel par l'OCDE.

7 décembre 2004